

Délibération n°D20240004

Rapporteur : Christophe DAVID-BORDIER

Service : Finances

Secrétaire de séance : Michaël DESTOMBES

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le PREMIER FÉVRIER, à 16 heures 30**, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 20, 23, 24 Hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 25/01/2024.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (1), Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Fabien RUET (2), Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANÇOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

<b>ABSENTS EXCUSÉS</b> :	Josie BAYLE	a donné délégation à	Michaël DESTOMBES
	Florence MALGAT	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI
	Charles MARBOT	a donné délégation à	Stéphane FRADIN
	Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Laurence ROUAN
	Fatiha BANCAL	a donné délégation à	Marc LETURGIE
	Marion CHAMBERON	a donné délégation à	Christine FRANÇOIS

**ABSENTS** : Joaquina WEINBERG, Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Arrivée au dossier «Adoption des décisions prises par le Maire»

(2) Arrivé au dossier «Adoption ordre du jour»

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - AVANCES 2024

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2311-7 ;

VU la délibération n°D20230140 du 21 décembre 2023 relative à l'approbation du budget primitif 2024 ;

VU les demandes écrites présentées par les associations : Association ART-TAK, BERGERAC PERIGORD FC, USB RUGBY, BERGERAC PERIGORD POURPRE HANDBALL, CERCLE D'ESCRIME LES CADETS ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 22 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT les demandes d'avance transmises, courant janvier 2024, par les associations ci-dessus citées ;

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement des associations, une avance sur les subventions à percevoir en 2024 est proposée comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT VOTÉ EN 2023	AVANCE DEMANDÉE	AVANCE PROPOSÉE
USB RUGBY	75 964,00 €	60 000,00 €	22 700,00 €
BERGERAC PÉRIGORD FOOTBALL	72 000,00 €	24 000,00 €	21 600,00 €
BERGERAC PÉRIGORD POURPRE HANDBALL	60 000,00 €	20 000,00 €	18 000,00 €
CERCLE ESCRIME LES CADETS	17 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
ART-TAK	6 200,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>231 164,00 €</b>	<b>111 000,00 €</b>	<b>69 300,00 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE VERSER** les avances sur subventions aux associations tels que portées ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT VOTÉ EN 2023	AVANCE 2024 PROPOSÉE
USB RUGBY	75 964,00 €	22 700,00 €
BERGERAC PÉRIGORD FOOTBALL	72 000,00 €	21 600,00 €
BERGERAC PÉRIGORD POURPRE HANDBALL	60 000,00 €	18 000,00 €
CERCLE ESCRIME LES CADETS	17 000,00 €	4 000,00 €
ART-TAK	6 200,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>231 164,00 €</b>	<b>69 300,00 €</b>

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont imputés au chapitre 65, compte 65748 du Budget Primitif 2024 de la Ville.

Adopté à 30 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE (pouvoir), Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES (pouvoir), Fatiha BANCAL (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT (pouvoir), Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON (pouvoir), Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 01/02/2024.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 5 - FEV. 2024

et de l'affichage en date du 5 - FEV. 2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

Michaël DESTOMBES



Le Maire,

Jonathan PRIOLEAUD